



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Compte rendu de la Réunion N°1 du Comité Directeur le 29 février 2020 à Argeliers

PRESENTS :

Eric Irvoas Président

Jean-Marc Gibrat Trésorier

Jean-Luc Lomon Secrétaire général

Marie-Agnès Altier, Patrick Bournissou, Jean-Jacques Cantagrel, Stéphane Bodou, Chris Cessio, Laurent Chamerat, Jean-Jacques Dousset, Julien Garcia, Louis Mesnier, Patrick Vaugeois, Brigitte Wash.

ABSENTS :

Hélène Davit, Patrick Fontana, Jean-Michel Mostacci.

Rédacteur de séance :

Jean-Luc Lomon

PROCHAINES REUNIONS :

Assemblée Générale le samedi 21 mars à Labège

Samedi 6 juin (lieu à définir)

ORDRE DU JOUR :

- Mot du président
- Approbation du compte rendu du Comité directeur N°4 du 15-12-2020
- Point financier / budget 2020
- Préparation campagne ANS
- Compte rendu du CD fédéral – Coronavirus
- Préparation AG du 21 mars 2020
- Cooptation de nouveaux membres au Comité Directeur
- Compétition parapente
- Point Technique et sécurité
- Divers

Avec 9 élus présents le quorum (7) est atteint, le Comité Directeur peut se réunir et délibérer.

Patrick Bournissou participant à son premier Comité Directeur, un tour de table de présentation est fait avant le début de la réunion.

MOT DU PRESIDENT

Pour ce premier Comité Directeur de l'année, Eric regrette le peu de présents.

Eric nous fait part du décès accidentel lors d'un vol dans la vallée du Louron de Johan de Pétris. Pilote de parapente, il faisait partie de l'équipe de Ligue depuis 3 ans. Il avait été détecté lors d'un stage « primo compétiteur » qui est une opération ligue.

Le monde du Vol Libre était très présent lors de ses obsèques.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CD N°4 DU 15-02-2020

Aucune remarque à propos du compte rendu ; Il est approuvé à l'unanimité des présents.

POINT FINANCIER / BUDGET 2020

Situation financière

Du fait de l'absence de notre comptable, le grand livre n'a pu être édité et la clôture des comptes 2019 faite.

Jean-Marc donne cependant les informations suivantes :

Les dépenses pour 2019 sont proches des prévisions,

la commission formation a permis une grosse rentrée d'argent (environ 32000€),

les subventions ANS ont été supérieures aux prévisions,

le résultat devrait être excédentaire en 2019 contre un déficit de 10000€ en 2018.

Budget prévisionnel 2020

Le budget prévisionnel n'est pas définitivement arrêté et demande encore quelques ajustements.

Les tableaux ci-après sont présentés.

DEPENSES 2019		Prévision 2020	
Achats et prestations de services	67 600,00 €		68 200,00 €
Frais de déplacements activités + ETR	10 000,00 €	10 000 €	
Inscriptions compétition	19 000,00 €	19 000 €	
Frais de stage	14 500,00 €	15 000 €	
Aides directes aux clubs	23 000,00 €	23 000 €	
Journées découverte / baptêmes	1 100,00 €	1 200 €	
Achats non stockés de matières et fournitures	3 369,00 €		2 510,00 €
Carburant	240,00 €	300 €	
Electricité	225,00 €	60 €	
Fournitures entretien	130,00 €	150 €	
Petits équipements sportifs	1 200,00 €	400 €	
Fournitures administratives	1 574,00 €	1 600 €	
Sous traitance générale	15 470,00 €		13 490,00 €
Locations immobilières	7 379,00 €	7 400 €	
Location véhicule	775,00 €	300 €	
Entretien matériel sportif	1 580,00 €	1 600 €	
Entretien automobiles	1 870,00 €	1 500 €	
Assurances	179,00 €	190 €	
Assurances voitures	3 687,00 €	2 500 €	

Autres services extérieurs		26 374,00 €		23 100,00 €
Personnel adm MAD	3 968,00 €		4 200 €	
Intervenants sportifs	8 100,00 €		8 200 €	
Déplacements / réception	13 082,00 €		10 000 €	
Poste / internet	610,00 €		200 €	
Frais bancaires	157,00 €		160 €	
Cotisations	335,00 €		340 €	
Frais d'acte	122,00 €		0 €	
Charges exceptionnelles		8 700,00 €		2 000,00 €
Charges exercice antérieur	8 700,00 €		2 000 €	
Dotations aux amortissements		4 729,00 €		7 000,00 €
Immobilisations corporelles	4 729,00 €		7 000 €	
TOTAL		126 242,00 €		116 300,00 €

RECETTES 2019			Prévision 2020	
Ventes de produits		38 800,00 €		
Formation	32 250,00 €			33 000 €
Brevets	2 050,00 €			2 100 €
Loyers	500,00 €			500 €
Participation FFVL Toyota	4 000,00 €			0 €
Subventions d'exploitation		52 539,00 €		
ANS	17 039,00 €			12 000 €
DRJSCS	7 500,00 €			7 500 €
Conseil régional	23 500,00 €			27 000 €
Conseil régional équipement	4 500,00 €			5 000 €
Autres produits de gestion		25 428,00 €		
Cotisations	9 800,00 €			10 000 €
RNC	14 628,00 €			15 000 €
Divers	1 000,00 €			1 200 €
Produits exceptionnels		15 329,00 €		
Produits de cession	15 329,00 €			3 000 €
TOTAL		132 096,00 €		116 300 €

Remarques en séance :

Il y a moins de dépenses liées aux véhicules à la suite de la vente du matériel roulant ex LLRVL ;

Il y a moins de produits de cession car tout le matériel a été vendu ;

Il y a moins de dépenses liées aux déplacements ;

Il y a moins de dépenses liées aux assurances.

Concernant le local de Saint Martin de Londres et après consultation de l'avocat de la FFVL, nous ne pouvons pas dénoncer le bail commercial car la Ligue ne peut pas être considérée comme un particulier. Nous devons donc attendre novembre 2020 pour faire part au propriétaire de notre volonté de résilier notre bail qui court jusqu'en décembre 2020.

Il faut revoir la ligne concernant le bateau pour faire apparaître les dépenses (entretien) et les recettes (location).

Les subventions ANS sont prévues en baisse.

Concernant la Région Occitanie, nous conservons les mêmes attentes que pour 2019 :

20000€ pour le HN et la formation

7000€ pour l'équipement (matériel équipe de Ligue)

Concernant le BOP 2020 (DRJSCS) nous ne savons pas s'il existera toujours en 2020. Un déplacement du CTR est envisagé pour défendre notre position.

Il est prévu une légère augmentation du nombre de cotisations.

La part des subventions reste importante à défaut de ressources propres (soutien privé).

Le budget 2020 est en baisse par rapport à celui de 2019 ce qui devrait nous mettre à l'abri de mauvaises surprises éventuelles. Toutefois, nous avons une trésorerie qui permet, en étant vigilant, un fonctionnement annuel régulier car nous pouvons anticiper le versement des subventions accordées.

A noter que la Ligue a remboursé l'aide apportée par la FFVL en 2017.

PREPARATION CAMPAGNE ANS

La lettre de cadrage du ministère pour la campagne 2020 n'a pas encore été publiée.

Une rallonge globale de 3M€ est prévue ce qui devrait correspondre à 10000€ pour la FFVL

L'enveloppe FFVL 2020 devrait être identique à celle de 2019 soit environ 210000€ voire 220000€ avec la rallonge budgétaire annoncée.

En 2019 sur les 8 demandes de la LOVL seul le dossier « sites » n'a pas été accepté.

Pour 2020, les dossiers de la Ligue devront être optimisés au maximum.

Il n'y a pas encore de calendrier mais la FFVL souhaite une réception rapide des dossiers puis une étude rapide afin que les subventions soient mises en paiement en juin.

Liste des actions qui correspondent au Projet Sportif Fédéral éligibles pour 2020 :

- 1 - Actions en direction du public jeune
- 2 - Pérennisation des sites conventionnés
- 3 - Actions en direction du public handi
- 4 - Actions en direction du public féminin
- 5 - Organisation d'évènements découverte et promotion pour le grand public
- 6 - Mise en place d'actions sur la gestion des risques
- 7 - Organiser une formation de cadres fédéraux - **Réservé aux ligues**
- 8 - Financement des équipes régionales de formation - **Réservé aux ligues**
- 9 - Organiser un recyclage biplace ou treuil.
- 10 - Dossiers innovants (plafond de financement à fixer autour de 2% de la somme globale) **Nouveau**

Pour plus d'information, il convient de consulter le document sur le site FFVL

<https://federation.ffvl.fr/pages/demande-subvention-ans-2020>

Comptes rendus des dépenses

Ils sont à rendre pour le 30 juin maximum via le cerfa adhoc.

Chaque commission doit renvoyer avant le 31 mars au secrétariat (secretariat@lovl.fr) le cerfa renseigné.
Jean-Luc fera la diffusion du document support via la liste interne au Comité Directeur.

CORONAVIRUS

Coronavirus

Lors du dernier CD de la FFVL, le médecin fédéral est intervenu à ce sujet.

La FFVL conseille d'éviter les manifestations collectives jusqu'à l'été.

La FFVL invite les organisateurs de grosses manifestations (PLAF, pré mondiaux, AG) de suspendre leurs engagements financiers en attendant de voir l'évolution de l'épidémie.

Notre AG ainsi que celle de la FFVL pourraient être remises en question.

PREPARATION ASSEMBLEE GENERALE DU 21 MARS

La commission mixité (Hélène) n'a rien envoyé. Eric demande à Marie-Agnès de voir ce qu'il en est.

Jean-Luc rappelle les différents postes à pourvoir ce jour-là. Rendez-vous est donné à 09H00 aux membres du CD.

Ordre du jour :

Matin :

déroulement institutionnel

A noter :

Lors de la présentation des comptes rendus d'activité, l'intervenant ne répondra pas directement aux questions.

Elles seront notées et reprises l'après-midi lors des échanges.

Après-midi :

consacré aux échanges avec

-un point ANS (organisation fédérale-montage des dossiers- Tuto),

-un point d'actualité,

-questions diverses.

Dans la convocation, il sera fait un rappel sur la distribution des manches à air (récupération sur place et pas d'envoi).

PROJET LOVL « DES JEUNES ET DES AILES »

Il convient d'établir un véritable projet avec un suivi dans le temps. La Ligue ne fera rien cette année. C'est un projet qui pourrait être mené lors de la prochaine mandature.

COOPTATION DE NOUVEAUX MEMBRES AU COMITE DIRECTEUR

Etienne Herbemont

Présentation faite par Marie-Agnès et Patrick V.

35 ans, Marié, pas d'enfants.

Je travaille dans une entreprise de traitement de surface (Peinture, anticorrosion, blindage électromagnétique, ...) pour l'industrie et le bâtiment.

Entreprise dans laquelle je suis chargé de projet (Gestion de chantier, Clientèle, R&D, ..)

Je suis parapentiste depuis 3 ans. J'ai une pratique de vol assez classique (vol sur site ,marche et vol et de plus en plus de cross).

Je continue ma formation (actuellement en train de passer mon BPC, SIV prévus au printemps, ...)

J'aime beaucoup voler avec les copains et si possible en montagne. D'où le plaisir que j'ai à partager ma passion dans les clubs (Les Têtes en l'air Vaunageoles et Ales en l'air) où je participe ,dans la mesure du possible, aux sorties club.

Depuis un peu plus d'un an, je fais partie du CA des têtes en l'air et depuis début de cette année je fais également partie du CD du CDVL30 (commission espace aérien)

Afin de faire la liaison entre les deux Clubs de Parapente du Gard j'assiste aussi au CA d'Ales en l'air.

Ce qui motive mon investissement ?

Une envie de participer à la vie des clubs car les sorties et événements ne se font pas seuls et que j'aime participer à l'élaboration de ces activités.

Par extension la vie fédérale, à tous les niveaux, permet de rentrer plus avant dans la pratique, de découvrir de nouvelles facettes de la discipline et de rencontrer beaucoup de nouvelles personnes intéressantes.

De plus je trouve que le côté "libre" de la pratique est extraordinaire surtout aujourd'hui avec le commerce qui prend le pas sur tant de domaines.

Je sais bien que pour conserver cet avantage il y a forcément des bénévoles qui veillent.

J'aimerais donc aussi participer à l'étage supérieur, raison de ma demande à vous rejoindre au sein de la LOVL.

Vous m'avez indiqué que plusieurs commissions pourraient avoir l'utilité de "bras" supplémentaire notamment les espaces et sites de pratique.

Dans la mesure de mes compétences, je ne demande qu'à apprendre pour vous aider au mieux.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt.

Amicalement

Etienne HERBEMONT

Après dépouillement du vote à bulletin secret, les membres du Comité Directeur présents sont d'accord à l'unanimité pour sa cooptation.

Sa cooptation devra être validée lors de la prochaine assemblée générale.

Katjaloic Hallier

Présentation faite par Stéphane Bodou

Mon parcours :

Ancien militaire j'ai exercé la spécialité Education Physique Militaire et Sportive au sein des troupes aéroportées pendant 24 ans.

Titulaire du Brevet d'État d'Éducateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN) et du Brevet d'État Sportif des Activités pour Tous. (BEESAPT), je me suis impliqué dans le monde associatif, comme entraîneur de natation, de course à pieds et triathlon, évoluant du niveau départemental à national.

Je pratique le kitesurf depuis 2009 au sein du club Objectif KiteLoop la grande Motte dont je suis le président.

Moniteur fédéral sur l'eau, je veille à mettre en œuvre un enseignement à caractère ludique en espace naturel en lien avec la réglementation et en particulier celle concernant les sports à risques.

L'enseignement donné au profit des adhérents du club, a pour but d'assurer un suivi de leur pratique avec des objectifs tournés vers la progression, la performance ou la qualification diplômante proposée par la FFVL.

Après dépouillement du vote à bulletin secret, les membres du Comité Directeur présents sont d'accord à l'unanimité pour sa cooptation.

Sa cooptation devra être validée lors de la prochaine assemblée générale.

COMPETITION PARAPENTE

Une réunion des pilotes de Ligue a été organisée. Elle a rassemblé les 8 pilotes de l'équipe (Pierre Rémy excusé) + Nancy Berger. Un bilan individuel a été effectué, un programme pour 2020 établi et chacun a pu définir ses objectifs. Il ressort de cette réunion que le groupe est chaleureux, il y règne une bonne entente et est animé par l'envie de faire des résultats en 2020.

Nancy bien que ne faisant pas partie de l'équipe était présente au vu de ses résultats.

Une réunion sera faite avec les pilotes du centre d'entraînement de Font-Romeu.

On constate l'absence de féminine en équipe de Ligue mais elles ne sont que 17 inscrites dans les compétitions. Elles sont cependant présentes dans la CFD.

Il y a un problème de météo lié aux compétitions. De trop nombreuses manches sont annulées et en se référant aux déclarations CFD, on observe que les pilotes vont là où ça vole. C'est très compliqué dans les Alpes et les Pyrénées.

Un nouveau type de compétition « light » pourrait voir le jour : pas de logistique et parcours libre de type CFD.

Défraiement des Directeurs d'épreuve

Il existe une convention (arbitre) qui permet de défrayer un DE bénévole. Le kite se sert de cette convention pour les directeurs de compétition.

Cette info est à relayer auprès des structures -> Commission compétition via le secrétariat.

La Ligue a été contactée par la PWCA en vue de réaliser en 2021 une manche de coupe du monde de distance. Il y a cette même année le championnat du monde en cœur de Savoie.

Est que la FFVL pourra financer les 2 ?

Brigitte doit contacter la PWCA (Laura) après concertation avec Christian.

X-PYR

La X-PYR (traversée du massif pyrénéen Ouest->Est) est une compétition qui se déroule en alternance avec la X-ALPS. Pour l'édition 2020, il y a 3 équipes LOVL engagées. François Périé, pilote de l'une des équipes a envoyé à la Ligue un dossier de partenariat.

Est-ce que la LOVL participe ?

Les commissions sont autonomes dans la gestion de leur budget. La commission compétition est libre de décider.

POINT TECHNIQUE ET SECURITE

Rappel

Les températures anormalement chaudes pour la saison font que les conditions de vol sont parfois toniques.

On peut être confronté à des conditions printanières

DIVERS

Les cartes professionnelles

La FFVL ne mène pas d'action de vérification des cartes professionnelles des intervenants. Cependant la Ligue peut vérifier l'existence de cette carte et notamment concernant la Formation, la commission peut vérifier leur validité via le site EAPSeapublic.sports.gouv.fr. Pour rappel, la Ligue et les structures ne doivent pas travailler avec des encadrants professionnels qui n'ont pas cette carte.

Intervention de Marie-Agnès

Elle nous fait part de la démission de Michel Trouillet. Cette démission est immédiatement prise en compte.

Il y aurait une subvention educ'en ciel 2019 qui n'aurait pas été payée à OK Mistral. L'email est transféré au secrétariat pour traitement.

Interventions de Patrick V.

Le projet initial du Mont Saint Côme n'aboutira pas en l'état. Des aides ayant déjà été versées (LOVL, FFVL), faut-il faire un nouveau projet afin de pouvoir les utiliser ?

Il convient d'élaborer un nouveau projet et de le soumettre à la commission site. Le montant de l'aide LOVL pourra être éventuellement réévalué. Louis ne peut se prononcer au nom de la commission site FFVL.

Qu'en est-il des mallettes et des formations Cerf-volant ?

Les mallettes ne sont toujours pas approvisionnées. Une révision de leur contenu est envisagée pour mieux cadrer avec le besoin style « journée découverte ».

Concernant les formations, une tentative a été faite avec le CDVL31 mais le tarif demandé pour une formation non qualifiante était bien trop élevé et il n'a pas été donné suite.

Il existe un cadrage FFVL et la commission formation LOVL pourrait en organiser une. Chris est chargée de mettre en place une formation. Date et tarif seront diffusés auprès des structures LOVL.

Louis nous fait part de l'existence à Caylus d'une école de cerf-volant : « Cerf-volant et Cie » dirigée par Fabien Schmitt.

Intervention d'Eric

La section sportive du Lycée d'altitude de Font Romeu était gérée par le club Appel d'air. Le club a souhaité se désengager. Afin de ne pas faire disparaître cette section, la Ligue en est devenue le gestionnaire mais la section est mise en sommeil administrativement.

Patrick F. a envoyé à la Ligue un courriel par lequel il sollicite la Ligue pour le financement des actions du club Liberté condition ailes. Il fait également remarquer qu'il est à la fois président du club et responsable de la commission accessibilité de la Ligue.

Jean-Jacques D. nous explique qu'il y a un problème national pour le développement des stages/activités handi en parapente. L'école programme 5 stages pour un budget de 43000€ et il lui faut un peu de trésorerie.

Eric demande au Comité Directeur un accord de principe sur le lancement de ce projet financé dans le cadre de la commission accessibilité.

Le Comité Directeur se prononce à l'unanimité pour le soutien du projet.

Jean-Jacques C. se porte volontaire pour faire partie de cette commission qui l'intéresse.

Voler mieux

Laurent nous informe qu'il y a beaucoup de demandes et qu'une liste d'attente est commencée.

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée.

Le secrétaire de la Ligue Occitanie

Jean-Luc Lomon